

La parole à...

**M. Marc BENGEL, Directeur
A.D.A.P.E.I. du Pays de Montbéliard**

Depuis bientôt quarante cinq ans, l'Adapei du Pays de Montbéliard offre des formules d'accompagnement à des personnes handicapées mentales aujourd'hui au nombre de mille cent. Précurseur du travail protégé, elle permet à 450 ouvriers handicapés mentaux de bénéficier d'un emploi adapté à leurs capacités. L'organisation est conçue pour leur permettre d'accéder à un emploi en Milieu Ordinaire chaque fois que possible. Elle s'articule autour de trois axes stratégiques :

Formation

Dans les IMPro, des filières de formation initiale en interactivité avec le bassin d'emploi sont développées pour les adolescents. Dans les établissements de travail protégé (Ateliers Spécialisés Technoland), la formation continue permet aux ouvriers de développer leurs compétences.

Accompagnement

La personne en phase d'insertion, est épaulée par le service de placement spécialisé « Service Plus ». Créé en 1989, sa mission principale est d'apporter un soutien à la personne jusqu'à ce que son emploi en milieu ordinaire soit consolidé. Le besoin d'accompagnement personnalisé de la personne est durable. Nous l'assurons. Des relais à Service Plus sont possibles, sans limite dans le temps.

L'entreprise d'accueil, elle aussi, a besoin d'un soutien. Le recours possible en cas de difficultés aux services de l'Adapei (jusqu'au changement de personne au poste de travail), est un argument convaincant et rassurant.

Progressivité

Des formules mixtes (Milieu Protégé/Milieu Ordinaire), par le biais de mesures Tremplin ou de Détachement, offrent à l'ouvrier le temps de l'adaptation dont il a besoin.

Le premier engagement de l'Adapei du Pays de Montbéliard est de permettre à chaque personne handicapée mentale de vivre pleinement sa différence à égalité de droits et de devoirs, notamment face à l'emploi.

Contact : A.D.A.P.E.I. du Pays de Montbéliard
(Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales)
Tél. 03 81 99 32 00
E-mail : adapeipm@adapeipm.asso.fr

Clic'Emploi

www.handi-cv.com
Site emploi dédié aux travailleurs handicapés

www.doubs.fr/doubs2010/pdf/enjeu1_handicap.pdf
>> Télécharger la partie handicap du projet Doubs2010

Projet Doubs 2010 du Conseil Général pour :

- que chaque personne handicapée puisse choisir son projet de vie
- permettre l'accès aux transports et à l'emploi des personnes handicapées
- placer la personne handicapée au coeur des dispositifs qui la concernent.

Agenda

Ateliers et informations métiers

- **La reprise d'entreprise**
Vendredi 21 novembre 2008 - De 10h00 à 12h00
- **Informations et conseils pour les métiers des séniors**
Vendredi 28 novembre 2008 - De 14h00 à 16h00
- **Le système des garanties bancaires**
Vendredi 28 novembre 2008 - De 10h00 à 12h00
- **Permanence Armée de Terre**
Mardi 02 et 16 décembre 2008 - De 14h00 à 16h00
- **Permanence Ecole de Police**
Mercredi 03 décembre 2008 - De 14h00 à 16h00
- **Permanence Gendarmerie**
Mardi 09 décembre 2008 - De 14h00 à 16h00

Information et inscription : Maison de l'Emploi - Tél. 03 81 71 04 00
> Téléchargez le programme complet de nos événements sur :
www.mde-montbeliard.fr

Pratique

Maison départementale des personnes handicapées

Créée par la loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées », la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) constitue un lieu ressource dans chaque département pour :



- L'accueil et l'information des personnes handicapées,
- L'évaluation des besoins,
- La reconnaissance des droits,
- Le suivi des prestations,
- L'accompagnement dans les démarches.

Elle s'adresse aux personnes en situation de handicap, enfants et adultes jusqu'à 60 ans, à leurs familles et leur entourage, aux intervenants du secteur du handicap.

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Contact : Maison départementale
des personnes handicapées (MDPH)**
6, boulevard Diderot - 25000 Besançon
Tél. 03.81.25.82.58 - E-mail : mdph25@doubs.fr